

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Bourse de perfectionnement 1,500\$

Date limite pour
déposer votre
candidature :

LUNDI 16 MARS
2020 à 16H00

Envoyer par
courriel

en un seul
fichier pdf à :

[nicole.pinsonneault
@umontreal.ca](mailto:nicole.pinsonneault@umontreal.ca)

Seuls les dossiers
complets seront
évalués

Le concours pour la Bourse de perfectionnement s'adresse aux étudiants du 2^e et 3^e cycle désirant prendre part à un stage, à un workshop, à une activité de formation ou à une activité de perfectionnement à l'extérieur des grands centres urbains du Québec.

Dossier de candidature

- Introduction du candidat: parcours (1 paragraphe)
- Description du projet de recherche (1 paragraphe)
- Description et justification de la pertinence du stage (1 paragraphe)
- Détail des frais liés à l'activité
- Lettre d'appui du directeur de recherche
- Preuve de soumission et/ou d'acceptation de l'activité

Pièces à joindre

- Joindre CV académique
- Joindre relevé de notes (baccalauréat et maîtrise pour les étudiants au second cycle et maîtrise et doc pour les étudiants au 3^{ème} cycle.)

Critères d'évaluation

- Qualité du projet et du dossier académique
- Rythme de progression dans les études
- Pertinence de la formation recherchée
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès)